

**Généalogie des traces de vies professionnelles à Roubaix,  
ville du « tissage et du métissage »,  
lieu emblématique des Archives nationales du monde du travail**

Les Archives nationales du monde du travail (ANMT) rassemblent à ce jour 37 kilomètres d'archives économiques et sociales dont les plus anciennes remontent à la révolution industrielle de la machine à vapeur (fin du XVIIIe siècle) et les plus récentes à nos jours. L'ensemble de ces fonds est le résultat du transfert, à partir de 1993, des fonds d'entreprises et de syndicats professionnels du site parisien des Archives nationales (collecte réellement organisée à partir de 1949) vers le nouveau site de Roubaix, lequel a ensuite élargi sa prospection aux archives des mouvements sociaux liés au monde du travail : nouveaux fonds d'entreprises, nouveaux fonds de mutuelles et de syndicats, associations d'entraide et mouvements caritatifs, fonds de personnalités et d'anonymes, fonds du non-travail (chômage) et des militances les plus diverses, fonds de salariés spécialistes de leurs activités, activités liés au travail (culture et sports), comités d'entreprises. A partir des années 1990, la collecte s'est enrichie de fonds des cabinets d'architectes, puis à partir de 2002, des fonds de l'éducation spécialisée, puis à partir de 2007 des fonds des clubs sportifs privés et enfin, fin 2010, des archives du commerce et de la grande distribution.

On trouvera donc à Roubaix des archives collectives d'organismes publics et privés ou des archives plus individuelles de personnes. Dans les archives collectives évidemment résident des dossiers et documents individuels.

**Ce patrimoine est donc le reflet de la population au travail ou tenue à distance à ses marges. Il en découle que les vagues d'immigration de population se retrouvent donc dans l'ensemble de ces traces documentaires.**

Comment y accéder ?

Disons-le tout de suite : il ne convient pas de venir d'emblée rechercher ses ancêtres et parents aux Archives nationales du monde du travail. Il faut au préalable prendre un cheminement plus conventionnel et aller d'abord dans les séries d'archives traditionnelles : état civil, études notariales, recensements de population, services militaires, dossiers de naturalisation, cadastre, sépultures, etc.

Pour prolonger ensuite les recherches aux Archives nationales du monde du travail, il convient d'avoir déjà des indications sur les entreprises, les mutuelles, les syndicats, les associations, les clubs de sport, éventuellement l'établissement d'éducation spécialisé dont relève la personne lors de son installation en France. En effet, les ANMT ne disposent pas d'un fichier nominatif centralisé et il convient d'effectuer sa recherche fonds par fonds, sachant que dans un bref avenir, l'ensemble des inventaires figurera en accès direct sur le site Internet du Service.

Mais alors d'autres difficultés surgissent.

En effet, les Archives nationales n'ont aucune obligation de conserver des fonds privés. Ceux qu'elles conservent le sont au terme d'un parcours très sélectif motivé par la protection de sources destinées d'abord à l'histoire économique et sociale. En effet, la collecte obéit à quelques critères importants :

- ◆ lorsqu'un domaine économique et social est déjà bien représenté dans les collections pour une période historique donnée, la collecte n'est pas systématiquement prolongée car on considère alors que la thématique est suffisamment documentée,
- ◆ toutes les facettes du monde du travail ne sont pas couvertes car le domaine « monde du travail » est extensible à l'infini ; par exemple, les ANMT viennent juste d'acquérir par don début 2011 un petit fonds d'un ouvrier diamantaire de la région parisienne, premier fonds de cette catégorie professionnelle depuis 60 années de collecte,
- ◆ pour accueillir des fonds privés, il faut que les deux parties (le propriétaire et l'administration des Archives) se mettent d'accord sur les modalités juridiques et matérielles du transfert ; des contacts peuvent ne pas aboutir et devoir être abandonnés.



Mines de Lens *Tiche-Situation* N° 2 Ordre

Service (16) Nom Clavier (15) Ordre 94  
C'est-à-dire (17) 1911

	Nom <i>Belka</i> Prénoms <i>Graciz</i> Date de naissance <i>23 Mars 1894</i> Lieu de naissance <i>Holonia Wiszki</i> Date de mariage <i>9 Janvier 1921</i> Lieu de mariage <i>Wien Bozbeck</i> Nationalité <i>Polonais</i> Nationalité par l'Etat de <i>110 à Carvin le 5 août 1925</i> Déclaration d'étranger (Etat civil) Recruté (avec ou sans autorisation) Recruté 68961 à Fenain le 20-10-26	Femme <i>Czarniecki</i> <i>Jasna</i> <i>11-3-1900</i> <i>Wausonitz</i>																			
	Enfants																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Sexe</th> <th colspan="2">Gazons</th> <th colspan="2">Filles</th> </tr> <tr> <th>Prénoms</th> <th>Date de naissance</th> <th>Prénoms</th> <th>Date de naissance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Homme</td> <td>Jean</td> <td>30 7 23</td> <td>Pauline</td> <td>28 5 21</td> </tr> <tr> <td>Femme</td> <td>Emma</td> <td>11 4 26</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Sexe	Gazons		Filles		Prénoms	Date de naissance	Prénoms	Date de naissance	Homme	Jean	30 7 23	Pauline	28 5 21	Femme	Emma	11 4 26			
Sexe	Gazons		Filles																		
	Prénoms	Date de naissance	Prénoms	Date de naissance																	
Homme	Jean	30 7 23	Pauline	28 5 21																	
Femme	Emma	11 4 26																			

Entrée Motif Force Caractère Epitaphes Durée des services Profession Domicile actuel Domicile précédent Dernier patron Lieu ou base Remarque	1 Service <i>6 M</i>	2 Service	3 Service	4 Service	5 Service	
	<i>le 21 novembre 1926</i> <i>le 21 Janvier 1929</i> <i>avec motif pour</i> <i>11</i> <i>bon</i> <i>bon</i> <i>ans mois jours</i> <i>ans mois jours</i> <i>Fenain</i> <i>à Carvin</i> <i>10 Paris</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>
	6 Service	7 Service	8 Service	9 Service	10 Service	
	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	<i>le</i> <i>le</i> <i>ans mois jours</i>	

Mutations (18)

Passé à la fosse N°	le	Passé à la fosse N°	le
Passé à la fosse N°	le	Passé à la fosse N°	le
Passé à la fosse N°	le	Passé à la fosse N°	le
Passé à la fosse N°	le	Passé à la fosse N°	le
Passé à la fosse N°	le	Passé à la fosse N°	le
Passé à la fosse N°	le	Passé à la fosse N°	le

(1) Et tous régulièrement à jour (un crayon) - (2) Les services pour services militaires (sauf les périodes de 28 jours et 29 jours) doivent être inscrits à l'encre rouge.  
 (3) Et remplis par le chef de Service - (4) Major ou laurier en toutes les périodes, met au travail le 100 - (5) Comme dit, sur, numéro, (un crayon).  
 (6) Tous les mutations à indiquer que la date.

Les fonds d'archives d'entreprises comportent des séries de livres de paye, de registres d'entrées et sorties des personnels et de dossiers individuels. Bien sûr, les Archives nationales du monde du travail ne collectent pas tous les fonds d'entreprises et ne peuvent donc répondre à toutes les demandes des retraités. Mais si le fonds d'archives est sauvegardé, les archivistes apportent leur aide aux anciens salariés à la recherche de leurs droits, en livrant les attestations de présence demandées.

L'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM) a commencé à organiser le transfert des dossiers individuels de mineurs (archives publiques) vers les Archives nationales à Roubaix. Les archives de la mine de Lens, des origines de la mine jusqu'à 1900, sont à présent à Roubaix et peuvent être demandées en consultation par dérogation (c'est-à-dire avant le terme de réserve de 50 ans relative à la protection de la vie privée).

Ce dossier de mineur avec photographie montre que ces archives, très documentées, sont des sources incontournables à la fois pour les historiens et démographes et pour les recherches familiales et la généalogie.

(ANMT, ANGDM/Mine de Lens/Dossiers individuels des mineurs nés avant 1900, 2006 001 023)

On comprend bien alors que le rassemblement des 37 kilomètres d'archives de Roubaix offre un panorama le plus complet et le plus exhaustif possible de la vie économique et sociale durant plus de deux siècles, mais qu'il **est le fruit d'une construction intellectuelle aboutissant à un panel de fonds emblématiques**. Il n'y a aucun caractère ni systématique, ni obligatoire : contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, ce ne sont pas toutes les archives du monde du travail qui sont conservées à Roubaix.

Il convient de ne pas induire en erreur avec l'expression « fonds emblématiques ». Il ne s'agit pas de sélectionner uniquement les sources des grandes personnalités, des grandes entreprises, des grands groupements. Il s'agit bien au contraire que la collecte donne l'image la plus juste possible du tissu original économique et social français : c'est ainsi que des grands fonds (Société anonyme MetalEurop Nord) côtoient des petits fonds (Raymond Vandecasteele, prêtre-ouvrier, délégué sécurité à Usinor-Dunkerque), c'est ainsi que des personnages célèbres (Gustave Eiffel) se mêlent à des inconnus (Mr Botton, ouvrier diamantaire), c'est ainsi que de grandes centrales syndicales (Fédération de l'Education nationale) figurent à côté de syndicaliste « de base » (Jean-Claude Hosten, CFDT Tissavel) et de mouvements peu connus (Association française des mécanographes, puis des Informaticiens), etc. C'est bien le « monde du travail » dans toutes ses dimensions, qui est à l'oeuvre, faisant d'ailleurs une place privilégiée aux petites gens, dans un souci de « rattrapage de mémoire » voulue à juste titre par la recherche historique contemporaine depuis les lendemains de la Seconde guerre mondiale.

Pour toutes ces raisons, faire de la recherche généalogique aux ANMT est une entreprise compliquée et longue qui nécessite que chacun accomplisse lui-même sa démarche avec les ANMT. En effet, une piste d'investigation peut exister pour le fonds d'archives de telle filature et ne pas exister pour telle autre filature si ce fonds-là n'a pas été sauvé ; même chose par exemple pour les anciennes compagnies privées de chemin de fer, pas toutes exemptes de « disparition sauvage » au fil du temps avant leur arrivée à Roubaix.

**Passé toutes ces complexités, où peut-on trouver les documents de la vie individuelle dans le vaste champ du travail, qu'il s'agisse d'ailleurs des Françaises et des Français (main-d'oeuvre nommée ainsi au XIXe siècle, salariés ou patrons, militants et adhérents de toutes structures) comme de ceux venus de l'immigration ?**

- ◆ Il convient de dépouiller, dans les fonds des entreprises, les registres d'embauche et de départ des personnels (s'ils existent), ainsi que les registres de paie ou les dossiers des contentieux individuels du travail, y compris les accidents du travail et les documents médicaux qui peuvent les accompagner. Les dossiers de personnels sont évidemment la série à consulter par excellence : c'est le cas pour les dossiers des mineurs de fond qui permettent de reconstituer l'ensemble du parcours professionnel ainsi que la situation sociale de toute la famille.
- ◆ Les documents traitant des délégués du personnel et des membres des comités d'entreprises permettent de retrouver des traces d'activités.
- ◆ La liste des administrateurs de sociétés anonymes ou autres, les déclarations d'organismes de direction d'associations ou de syndicats au terme de leurs congrès ou dans les déclarations officielles (Journal officiel, archives des préfectures en Archives départementales) constituent aussi de bonnes pistes.
- ◆ Enfin, solution la plus productive, avoir un ancêtre ou parent ayant lui-même constitué son fonds d'archives pour transmission dans les collections des ANMT, c'est-à-dire une personne ayant eu suffisamment de recul par rapport à ses activités pour juger utile de voir conserver les traces de sa vie professionnelle dans les collections nationales. C'est plus évident pour la haute société et les personnalités établies, beaucoup moins facile pour les anonymes ou tous ceux qui se croient « ordinaires » : pourtant, c'est dans ce domaine que les ANMT ont remporté les plus grands succès depuis leur ouverture en 1993, faisant des fonds d'archives conservés un véritable brassage de population au plus proche de la réalité.

Conscientes de la complexité de ces recherches - que le public savant de la salle de lecture sait rapidement surmonter mais pas les chercheurs bénévoles non rompus à cet exercice -, les ANMT ont débuté en 2010 un **Guide des sources de la guerre d'Algérie** qui se poursuit en 2011 pour être mis en ligne sur notre site Internet et qui regroupera des données reprises des inventaires traitant des biens économiques français en Algérie durant la guerre d'Indépendance et leur rapatriement en métropole après l'accord de paix. Nul doute que ces fonds, mis en perspective les uns avec les autres, donneront des éléments précieux également sur le salariat algérien.

Le nombre d'inventaires lisibles en ligne sur notre site Internet est en croissance constante. Nous vous engageons à vous connecter ([www.archivesnationales.culture.gouv.fr@camt](mailto:www.archivesnationales.culture.gouv.fr@camt)) pour accéder à la bannière de gauche dans la rubrique **FONDS**, puis cliquer sur la rubrique **Liste alphabétique**. Vous découvrirez alors que chaque fonds est décrit par une notice synthétique portant la plupart du temps une icône qui vous permet de faire apparaître l'inventaire détaillé sur l'écran. Ainsi, partout dans le monde, une étude préalable à distance des richesses conservées à Roubaix est possible pour choisir de se déplacer ou non. Pour optimiser votre déplacement, il est recommandé d'envoyer par courrier son sujet de recherche : des pistes d'investigation vous seront alors conseillées, mais des pistes seulement, ainsi que les modalités d'accès aux fonds, beaucoup étant toujours la propriété des déposants et non la propriété de l'Etat (accord préalable du propriétaire à solliciter par les ANMT).

Il incombe en effet à tout citoyen, à toute la population, d'effectuer librement ses recherches. Chacun trouvera en salle de lecture les compétences pour être conseillé efficacement. En retour, c'est l'émotion de la rencontre avec les archives dans leur vérité intellectuelle et matérielle qui sera la récompense.

Françoise Bosman  
 Conservateur général  
 Directrice des ANMT  
 5 avril 2011

Archives nationales du monde du travail – Salle de lecture ouverte sans rendez-vous en continu du mercredi au vendredi de 9 heures à 17 heures.  
 BP 405 – 78, boulevard du général Leclerc, 59057 ROUBAIX CEDEX 1  
 Métro et tramway : station Eurotéléport devant les ANMT en direct (25 minutes) des gares Lille-Europe et Lille-Flandres).

*Collège de garçons à Bayeux (mois de Mars).* E/C 10(A) 15

Noms en Français.	Noms en Chinois.	Blanchissage & Secourage	Location litaria.	Rétribution Collégiale.	Frais Divers.	Pension.	TOTAL.
LO NIEN HI.	羅午禧	7	7	12	17,10	200	245,10
IU TEU MIEN.	喻正鈞	7	7	12	28,85	100	254,85
WANG CHE HOA.	王楚華	7	7	12	35,20	200	261,20
TOHENG KIA TSI.	陳家奇	7	7	12	25,55	200	251,55
TANG SE TOHEN.	唐世丞	7	7	12	20,50	200	246,50
HIONG YU MIEN.	熊禹九	7	7	12	26,30	200	252,30
YAN WEI KAN.	楊為傑	7	7	12	16,35	200	242,35
LIN MIEN HOUE.	文石慧	7	7	12	17,45	200	243,45
LY SEN SING.	李生春	7	7	12	22,65	200	248,65
TOHROU TING.	周鼎	7	7	12	20	200	255
TOHENG PE YANG.	陳百方	7	7	12	35,40	200	261,40
LUC HIONG KI PIN.	熊濟平	7	7	12	37,75	200	263,75
YU FANG TI.	余方體	7	7	12	15	200	241
LAI KEN YAO.	賴庚堯	7	7	12	34,10	200	260,10
TSAN WEI MING.	詹渭明	7	7	12	50	200	276
TOHENG TOHUA LENG.	陳朝龍	7	7	12	19,10	200	245,10
TENG CHAO CHEN.	鄧紹聖	7	7	12	16,80	200	242,80
TEN SI HIEN.	鄧希賢	7	7	12	18,65	200	244,65
LI WEI TOM.	李為球	7	7	12	16,40	200	242,40

*4776,75*

*Pour le mois de Mars 1921.*  
*Le Principal*  
*J. P. Place*

Établissements ayant accueilli des étudiants-ouvriers chinois, bordereau des sommes dues par les élèves, collège de Bayeux (Calvados), mars 1921.

L'avant-dernier dossier de TEN SI HIEN (nom de famille) est en fait le dossier de DENG XIAOPING (nom révolutionnaire). La Société franco-chinoise d'éducation fut fondée en 1916 pour encourager les Chinois venus en France à faire des études financées par leur travail. La venue en France d'une élite sélectionnée d'étudiants-ouvriers est encouragée et les relations amicales franco-chinoise se développent. Les activités cesseront en 1940. Parmi les dossiers individuels se trouve mentionné, au collège de Montargis (Loiret) puis au collège de Bayeux (Calvados) l'étudiant qui deviendra un dirigeant politique majeur de la Chine communiste (fonds 47AS 2, déposé sous contrat et communicable sous autorisation).